



La Section Européenne dans la filière générale



Un atout pour l'avenir : La Section EURO  s'adresse à des élèves désireux d'approfondir leur maîtrise de l'anglais, motivés et enthousiastes ayant un bon niveau de langue. Capables de faire face à un rythme de travail soutenu et de s'investir dans un projet spécifique à la section.

Sélection : Il n'est pas nécessaire d'avoir suivi une section européenne au collège pour l'intégrer.

La sélection se fait sur dossier, sont pris en compte les bulletins de 3^{ème} et une lettre de motivation en anglais.

Objectifs : Enrichir les connaissances linguistiques et culturelles, développer l'oral, l'autonomie en visant le niveau B2 minimum en fin de Terminale dans les cinq compétences langagières.

La Section EURO  permet :

- D'obtenir l'**indication section européenne Anglais sur le diplôme du Bac**, à condition d'avoir obtenu au moins 12/20 aux épreuves communes de contrôle continu Anglais et une note d'au moins 10/20 lors d'une évaluation spécifique de langue,
- De présenter une **certification linguistique extrascolaire et reconnue sur le plan international** (Universités, Ecoles et Entreprises étrangères) : le **TOEIC** (Test of English for International Communication), notre établissement est centre de préparation et d'examen depuis 2013.

Contenus : Afin de permettre une exposition plus importante à la langue :

- Les élèves bénéficient en plus de l'horaire habituel d'anglais de : 0,5h de conversation en seconde et 1h d'expression orale en première et terminale.
- De plus, de la seconde à la terminale, 1h hebdomadaire d'EPS en anglais vient s'ajouter à l'horaire habituel de 2h.

Dans le cadre de ce projet, l'établissement met aussi en œuvre des activités culturelles, des séjours linguistiques ou des échanges visant à développer les connaissances et les compétences des élèves sur la civilisation des pays anglo-saxons.